

## **Déclaration de SUD éducation**

Mesdames et Messieurs les membres du CSE,

En cette veille de vacances scolaires, les personnels sont particulièrement préoccupés par les annonces du gouvernement concernant une nouvelle réforme des retraites. Pourtant si on revient deux ans en arrière, nous pouvons nous souvenir d'une véritable explosion de colère dans la société et particulièrement dans l'Éducation nationale : 1,5 million de personnes avaient manifesté le 5 décembre 2019 contre la réforme des retraites. L'entêtement du gouvernement à vouloir passer en force avait conduit à des grèves massives qui ont paralysé le pays. Dans l'Éducation nationale, la mobilisation des personnels a mis au jour les bas salaires que subissent les agent-es. Aujourd'hui personne n'ignore dans notre société que les agent-es qui font vivre le service public d'éducation sont sous payé-es. Le ministère a été incapable de remédier à cette situation. On retiendra des mesures prises qu'elles sont trop minimales ou trop tardives pour améliorer véritablement les salaires, surtout dans un contexte d'inflation. Pire encore, certaines ne font qu'accroître les inégalités de salaires entre les personnels handicapés et les autres, entre les femmes et les hommes, c'est le cas des rémunérations au mérite ou aux missions supplémentaires, qui pénalisent celles et ceux qui ne peuvent augmenter leur temps de travail.

Les bas salaires et les mauvaises conditions de travail nous ont conduit-es à une crise du recrutement.

Malgré ce constat alarmant, le gouvernement s'entête de nouveau à repousser l'âge de départ à la retraite. Cette mesure exprime le mépris du gouvernement pour tou·tes les agent-es publics et tou·tes les salarié-es. Après une carrière à subir les dégradations des conditions de travail, la casse des services publics, des salaires insuffisants, le gouvernement a l'audace d'exiger des agent-es qu'ils travaillent plus longtemps alors que dans le

même temps, il refuse de rétablir l'ISF. Pour les personnels de l'Éducation nationale, la pilule ne passera pas et SUD éducation appelle tous les personnels à se mobiliser massivement contre le recul de l'âge de départ à la retraite.

En votant pour des organisations syndicales progressistes lors des dernières élections professionnelles au CSA ministériel, les personnels ont manifesté leur refus ferme et définitif de cette réforme. Les personnels aspirent à davantage de justice sociale et à un véritable service public au service des intérêts des populations.

L'école manque cruellement de personnels AESH, d'enseignant-es, de personnels médico-sociaux, de personnels de vie scolaire, d'administratifs... Aucune politique éducative ambitieuse ne pourra être déployée sans ces personnels essentiels.

Nous profitons de ce CSE pour interpeller de nouveau le Ministre : il faut recruter des personnels, former les personnels, leur garantir un statut protecteur.

Le récent rapport de l'Inspection générale des finances (IGF) et l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGESR) propose des pistes particulièrement préoccupantes pour les conditions de travail des personnels AESH et pour la scolarisation des élèves handicapés puisqu'il propose d'attribuer à l'Éducation nationale la compétence de décider du caractère mutualisé ou individualisé de l'accompagnement. C'est à l'institution scolaire de s'adapter aux besoins des élèves et non aux élèves de s'adapter aux moyens disponibles.

La question de la scolarisation des élèves en situation de handicap est encore plus préoccupante après l'annonce de la suppression de 1500 postes à la rentrée 2023.

Alors que le second degré subit, depuis l'ère Blanquer, de lourdes suppressions de postes (8400 suppressions de postes soit 170 collèges depuis 2017), le premier degré est à son tour pris pour cible. Les personnels n'en peuvent plus des suppressions de postes.

Les 64000 élèves en moins dans le premier degré auraient dû permettre au ministère d'augmenter le nombre de remplaçant·es et de baisser le nombre d'élèves par classe, au contraire le gouvernement a fait le choix de l'austérité budgétaire. Le nombre de postes va baisser partout sauf dans 6 académies (Créteil, Montpellier, Nice, Versailles, Guyane, Mayotte). Certaines baisses sont très brutales : l'académie de Lille avait bénéficié de la création de 20 postes à la rentrée 2022, elle en perd 150 à la rentrée 2023. C'est l'académie de Paris qui subit la plus forte baisse avec 155 suppressions de postes. Pour SUD éducation, la baisse du nombre d'élèves doit permettre de remettre l'école à flot, pas de faire encore des économies.

Dans le second degré, le ministère annonce 500 nouvelles suppressions de postes alors que les effectifs d'élèves sont stables. Ces suppressions de postes annoncent une baisse de l'offre de

formation (en particulier dans les lycées professionnels), une augmentation du nombre d'élèves par classe (en moyenne 26 élèves par classe en collège et plus de 30 en lycée), une dégradation continue des conditions de travail ainsi qu'un mouvement entravé pour les personnels.

Cette politique de suppression de postes a pour effet d'aggraver les inégalités sociales. Le gouvernement a fait le choix d'une école du tri social, qui abandonne les élèves les plus vulnérables et qui ne se donne pas les moyens de lutter contre les discriminations sexistes, racistes et validistes. SUD éducation est particulièrement inquiet de la santé et de la sécurité des personnels dans ce contexte de dégradation du service public d'éducation. Cette année encore, l'enseignement public est davantage impacté par les suppressions de postes que l'enseignement privé avec trois fois plus de suppressions dans le public que dans le privé.

**Entre le refus d'augmenter véritablement les salaires, le recul de l'âge de départ à la retraite à 65 ans et les 1500 suppressions de postes à la rentrée 2023, le gouvernement et le ministère jouent avec le feu, la colère gronde et vous n'êtes pas à l'abri d'une véritable crise sociale dans l'Éducation nationale.**